

## Le Conseil québécois du loisir présente la Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir

**Montréal, le 22 février 2017** — Le Conseil québécois du loisir (CQL) présente la **Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir (JNTIL)** qui se tiendra le 11 avril 2017 à travers le Québec. En plus de vouloir valoriser la profession, la JNTIL vise à faire reconnaître le métier de Technicien d'intervention en loisir auprès de la population qui bénéficie de leurs services comme auprès des employeurs des tous les milieux : associatif, municipal, institutionnel et scolaire.

Le technicien d'intervention en loisir a pour tâches de planifier, d'organiser, de coordonner, d'animer et d'évaluer des programmes, des événements et des activités de loisir. Leurs interventions contribuent au développement et à la promotion du loisir.

C'est tout naturellement que le CQL s'associe comme présentateur officiel de cette 4<sup>e</sup> édition de la Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir qui a pour thème « Propageons la profession partout au Québec ». « *En s'associant à cette Journée de valorisation de la profession, nous encourageons une relève en loisir qui travaille de concert avec le CQL à faire bouger le Québec culturellement, physiquement et socialement* », explique Michel Beaugard, diplômé TIL au Cégep du Vieux Montréal et président du Conseil québécois du loisir.

Entre le 8 février et le 11 avril 2017, les actions de cette Journée se propageront sous forme de virus sur le site Web de la JNTIL et les réseaux sociaux afin de contaminer le Québec. Nous invitons tous les milieux du loisir à participer à la reconnaissance du métier de Technicien d'intervention en loisir et de suivre la programmation sur le site de la JNTIL : [jntil.com](http://jntil.com).

### Le Conseil québécois du loisir

Le Conseil québécois du loisir, chapitre de l'Organisation mondiale du loisir, contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

- 30 -

Source : Conseil québécois du loisir

Information : Joëlle Boulet, conseillère en communication  
[jboulet@loisirquebec.com](mailto:jboulet@loisirquebec.com) ou 514 252-3132 poste 3624

Hôte du



4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec H1V 3R2

514 252-3132 514 252.30.24 @ info@cql@loisirquebec.com www.loisirquebec.com

